

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix : 18 fr. par an,
10 fr. pour six mois,
6 fr. pour trois mois.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.
Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 18 mars.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :

Décrets : prorogant pendant une année les chambres temporaires créées dans les tribunaux de première instance de Saint-Marcelin et de Bourgoin (Isère) : — portant nominations : de juges et de suppléants de juges de paix ; — dans l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur ; — à différents grades dans l'armée de mer ; — autorisant : le comte Charles Tascher de la Pagerie à prendre et à porter le titre de duc ; — le gouverneur du Sénégal à traiter avec une compagnie pour l'établissement d'un service de remorquage à vapeur à l'entrée et à la sortie du fleuve.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Le *Moniteur* du 16 contient le texte d'une déclaration signée entre la France et la Belgique pour la taxe des dépêches télégraphiques échangées entre les bureaux frontières des deux pays. Nos lecteurs ont intérêt à connaître les dispositions suivantes, qui sont destinées à assurer aux villes frontières respectives de plus grandes facilités pour l'échange de leurs dépêches télégraphiques, et à accroître le nombre de celles-ci par une modération de taxes :

Toutes les fois que deux bureaux télégraphiques frontières ne seront pas éloignés l'un de l'autre de plus de cinquante kilomètres en ligne directe, la taxe à appliquer aux dépêches de 20 mots pour le parcours sur les deux territoires voisins ne sera que de un franc cinquante centimes. Chaque série de dix mots ou fraction de série de dix mots en sus sera taxée suivant les règles établies par la convention signée à Berne le 1^{er} septembre 1858.

Le montant de la taxe sera partagé par moitié entre les offices des deux pays contigus, sans égard à la différence réelle de parcours sur le territoire de chacun d'eux.

Actes administratifs de la Préfecture

Le dernier bulletin des Actes administratifs de la préfecture du Nord contient le document suivant :

« Le montant des rôles généraux des contributions directes de 1859, pour le département du Nord, est de 15,395,651 f. 35 c.

| | | |
|---|------------|----|
| Cette somme se divise ainsi qu'il suit : | | |
| Pour les dépenses de l'Etat | 9,393,746 | 99 |
| Pour les dépenses du département | 2,254,467 | 94 |
| Pour les dépenses de la commune | 3,368,657 | 47 |
| Pour non-valeurs, ré-impressions et frais d'avertissement | 378,778 | 95 |
| Total égal. | 15,395,651 | 35 |

La classe de 1857 comptait 9,683 jeunes gens inscrits pour le tirage au sort dans le département du Nord ; la classe de 1858 en compte 10,049 ; c'est donc, cette année, un excédant de 366 conscrits.

Voici par ordre d'importance les gares des chemins de fer du département du Nord.

- 1^{re} classe. — Gare de Lille.
- 2^{me} classe. — Gares de Douai, Dunkerque et Valenciennes.
- 3^{me} classe. — Gares de Cambrai, Hazebrouck, Jeumont et Roubaix.
- 4^{me} classe. — Gares de Feignies, Fives, Hautmont, Landrecies, Maubeuge, Somain et Tourcoing.
- 5^{me} classe. — Gares d'Armentières, Bailloul, Bergues, Blanc-Misseron, Busigny, Cassel, Le Câteau, Lourches et Raimies.
- 6^{me} classe. — Gares d'Abscon, Anzin, Arnecke, Aulnoye, Bertry, Bouchain, Cattenières, Caudry, Denain, Ebblinghem, Esquelbecq, Iwuy, Montigny, Pérenchies, Seclin, Steenwerk, Strazeelle, St-Vaast-la-H. et Wallers.

On nous adresse la lettre suivante, avec prière de la reproduire dans nos colonnes :

« Lille, 17 mars 1859.

Monsieur le rédacteur,
Au mois d'octobre dernier, le comité de l'association des sociétés chorales de Paris adressait un chaleureux appel à toutes les sociétés chorales de France pour les engager à prêter leur concours à un festival qui devait avoir lieu du 18 au 20 mars suivant.
Les sociétés chorales de Lille furent sollicitées d'une manière toute spéciale par M. Delaporte ; il adressait lettres sur lettres pour obtenir leur adhésion, disant qu'une abstention de leur part laisserait un grand vide dans une manifestation qui avait pour but de montrer que la France possédait des éléments qui, jusqu'ici, étaient restés dans l'ombre, faute d'un centre qui vint leur donner une puissante force d'extension.

De plus, pour lever toutes les difficultés, il garantissait, pour le transport des exécutants, une réduction de trois quarts sur le prix des places.

Ces considérations firent accepter, par trois sociétés de Lille, une invitation si pressante ; elles s'engagèrent à entreprendre l'étude des onze chœurs imposés par le comité de Paris et à subir l'examen d'un délégué, qui devait venir s'assurer si leurs études les rendraient dignes de participer à une exécution qui devait réunir 6,000 chanteurs.

Les sociétés l'Avenir, la Concordia et les Mélomanes avaient pris à cœur de remplir leurs engagements ; aussi, le grand jour approchant, elles furent singulièrement étonnées d'apprendre que la réduction promise n'était que le résultat d'un malentendu, et que le président du comité de Paris, M. Delaporte, ne pouvait plus rien garantir.

La surprise était déjà grande parmi nos sociétés ; mais une autre leur était encore ménagée.

L'avant-veille du jour désigné pour le départ, nos trois sociétés reçurent des cartes sur

lesquelles il était spécifié que le porteur pourrait jouir d'une réduction des 3/4 sur la ligne du chemin de fer. Nous devions croire toutes les difficultés aplanies ; mais il n'en était rien. Ces cartes, qui ne portaient que le timbre de l'Association des Sociétés chorales, n'avaient aucune valeur auprès de l'Administration du Chemin de fer, qui daigna, néanmoins, consentir à une réduction de 50 p. 100 pour l'aller sans pouvoir garantir le retour aux mêmes conditions.

En présence de tels faits, nos trois sociétés se sont réunies hier soir en assemblée générale et il a été décidé unanimement que l'Avenir, la Concordia et les Mélomanes ne se rendraient pas au festival.

Aggréé, monsieur le rédacteur, l'expression de nos sentiments distingués.

Ont signé :

Pour l'Avenir : CH. DECOTTIGNIES, président ;
LARSONNEUR, chef des chœurs.
Pour la Concordia : L. DEBUIRE, président ;
DELCAMBRE, chef des chœurs.
Pour les Mélomanes : ED. MOLFESON, président.

Au marché aux grains de Lille, de mercredi, il y a eu une baisse moyenne de 19 centimes à l'hectolitre.

Dans la nuit du vendredi au samedi de la semaine dernière, le vapeur n° 1 de l'Entreprise des bateaux à vapeur de Paris à Lille, a sombré près de l'écluse de Lambres, à deux kilomètres de Douai. On a dû mettre les eaux basses pour opérer le sauvetage du chargement, qui était d'environ 103 tonneaux. Quant à la cause de ce sinistre, plusieurs versions ont été produites ; généralement on pense que le bateau ayant été amarré trop près de la berge, les eaux venant à baisser, un des flancs aura porté sur le fond et l'équilibre se trouvant rompu, le bateau se sera incliné. Nous ne voyons pas d'autre explication plausible, à moins que de supposer un surcroît de charge. Le fait, c'est que l'eau a pénétré par les sabords, ce qui indique un déplacement de niveau.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 19 MARS 1859.

LES VOISINES

ESQUISSE DE MŒURS POPULAIRE.

Attention et ne bougez pas !... Vous allez entendre une des nombreuses conversations qu'engagent, de fenêtre à fenêtre, Mélina et Rita, femmes légitimes et exemplaires de deux ouvriers de Madrid. Je crois inutile de donner leur signalement, car vous les avez tous vues et connues. Il me suffira de dire que les fenêtres d'où elles causent bruyamment sont percées sur la cour de la même maison et situées en face l'une de l'autre.

Mélina, parlant de sa voix la plus douce à un oiseau qui est enfermé dans une cage suspendue au volet :

— Mon petit ! mon mignon ! Si ta maîtresse l'oubliait, personne ne se souviendrait de toi.

Rita accoudée à sa croisée :

— Bonsoir, *senora* Mélina.
— *Senora* Rita, bonsoir. Je ne vous avais point aperçue. Je vais rentrer cette bestiole, car les nuits sont fraîches, et je ne voudrais pas que le serein lui fit mal.

— Vous faites bien d'en avoir soin, ma fille.

Cette petite bête du bon Dieu ne doit pas avoir chanté le matin au soir pour des prunes.

— C'est un bijou, madame. (*A Voiseau*), Petitot de votre maîtresse ! (*A Rita*) : Voyez : voyez, comme il remue ses ailes en signe de joie. Dès que l'un de nous s'approche de sa cage, il se pâme. Madame, les animaux, sauf la raison, sont comme les personnes ; ils s'attachent à qui les traite bien.

— Ah ! madame, que de gens ne font pas comme vous !

— Mon mari adore les petites bêtes. En rentrant à la maison, on le sait, il va d'abord jeter un coup d'œil sur cet innocent. Je ne dis rien de mes enfants, qui le caressent tout le long du jour.

— Hélas ! ma fille, ils ne ressemblent guère à mon mari. L'an dernier notre logis était infesté de rats, et j'eus l'idée, pour les détruire, de demander un chat à ma voisine Antonia. Le croirez-vous, Mélina. A peine mon mari vit-il le chat en question, qu'il le saisit par la queue et l'écrasa contre le mur.

— *Ave, Maria purissima* ! Quelle barbarie !

— La semaine passée un petit chien se réfugia chez nous, si délicat et si joli, que sa vue rendait content. Eh bien ! ma fille, il aurait bien mieux valu qu'il ne fût jamais entré ici, car mon mari lui cassa une jambe d'un coup de pelle.

— De grâce, madame, taisez-vous ; je frissonne en vous écoutant. Béné soit Dieu qui m'a accordé un mari pauvre, oui, mais qui a un cœur d'or.

— Ah ! madame, que vous êtes heureuse ! Toutes les filles ont la rage de vouloir se marier ; elles se marient et aussitôt recommencent la passion du Christ. Je vous jure, *hija*, que je

sacrifierais gaiement un œil de ma tête pour me voir fille, et, dussé-je rester servante jusqu'à la mort, je ne désirerais pas ardemment, comme jadis, de trouver un époux. Il est vrai que le métier de servante est rude et douloureux, parce des maîtres sont des maîtres. On exige qu'elle soit responsable de tout, la servante. Tantôt monsieur la gronde, parce qu'elle ne fait pas les choses à la vapeur ; tantôt mademoiselle la compromet en la plaçant en sentinelle tandis qu'elle babille avec un prétendu ; c'est le fils de la maison qui prend des libertés excessives ; c'est le porteur d'eau qui raconte à madame qu'on a économisé un réal ou un medio sur l'achat de sa denrée ; quelquefois il faut passer la nuit blanche, pour introduire un fiancé au logis et veiller à la sécurité de ses amours. Tout cela est triste sans doute ; mais d'un autre côté, il est fort agréable de compter sur le pain quotidien et de dormir sur ses deux oreilles, à la seule condition de remplir sa tâche.

— Vous avez raison, madame ; mais lorsqu'on a le bonheur de rencontrer un homme comme mon Paco, c'est de la farine d'un autre sac.

— A propos de Paco, votre mari, est-il de retour ?

— La belle question ! Un homme qui connaît ses devoirs comme lui peut-il être dehors à cette heure ? Il se repose dans sa chambre, grâce à Dieu.

— Eh bien ! ma fille, mon mari n'est pas encore arrivé ; il flâne je ne sais où.

— Que me dites-vous, madame ?

— La pure vérité.

— Comment ? Il est près de minuit !

— Laissez-moi donc avec vos horloges !

Quand le samedi vient, je suis au désespoir.

— Cependant, ma fille, s'il a des occupations ou si des camarades...

— Ne m'en parlez pas, madame, je suis lasse de le sermonner ; c'est comme si je chanta.

— Si vous imitez mon exemple.

— Que puis-je faire davantage ? Ne me voyez-vous pas, lorsque la nuit tombe, épuisée de travail ? Je suis occupée dès le matin à laver, à coudre, à cuisiner, à surveiller nos marmots, qui ont le diable au corps...

— Il ne s'agit point de cela, madame, il ne s'agit point de cela. Vous devriez, le samedi...

— Croyez-moi, ma bonne, je ne puis rien faire de plus que ce que je fais. Les samedis, comme les dimanches et les autres jours de la semaine, je le moralise. — « Songe, Juan, à rentrer chez nous en sortant de l'atelier ! Songe qu'il ne faut pas être un pilier de cabaret ! Songe que tout va ici de mal en pis ! Songe que ces petites créatures sont nées comme des vers ! Songe... »

— Ecoutez-moi, madame. Ce que vous devez faire le samedi...

— Mais puisque je vous assure que je ne puis rien faire de plus...

— *Canario*, laissez-moi donc parler : je ne suis pas une buse.

— A votre aise, madame, à votre aise.

— Vous devriez, le samedi, faire comme moi, c'est-à-dire vous présenter à l'atelier à l'heure de la paye et embourser tout frais le gain de la semaine. Ma fille, les hommes sont faibles : avec les meilleures intentions du monde, si nous ne leur tenons pas la bride en touchant le salaire, ils se joignent à quatre mauvaises têtes, et puis :